

# Loi de finances pour 2026 - Actualités fiscales – Fiscalité patrimoniale – Fiscalité des entreprises

LDF26VABRES

## Objectifs

Maîtrise des dernières évolutions du droit positif en matière de fiscalité patrimoniale et fiscalité des entreprises

### Public Visé

Avocats  
Connaissances de base en fiscalité

### Pré Requis

Connaissances de base en fiscalité

## Objectifs pédagogiques

Maîtrise des dernières évolutions du droit positif en matière de fiscalité patrimoniale et fiscalité des entreprises

## Méthodes et moyens pédagogiques

Présentation orale assurée par l'animateur sur chaque thème puis discussion avec les participants  
Formation assurée par un professeur des universités avec 15 ans d'expérience dans l'enseignement et spécialisé en droit fiscal  
Support écrit à disposition des participants comportant les principales dispositions à connaître au format Power point  
Références bibliographiques

## Parcours pédagogique

### I. Loi de finances pour 2026

Prorogation de la contribution différentielle sur les hauts revenus  
Instauration d'une taxe sur le patrimoine financier des holdings patrimoniales  
Prorogation de la contribution exceptionnelle sur les bénéfices des grandes entreprises

Modernisation de la réduction d'impôt sur le revenu « Madelin »

Anticipation de la suppression progressive de la CVAE

### II. Fiscalité patrimoniale

Rachat de titres (CE, 15 octobre 2025, n°495120)

Apport-cession et réinvestissement (CAA Lyon, 23 octobre 2025, n° 24LY01395)  
Report d'imposition et manquement déclaratif (CAA Toulouse, 18 septembre 2025, n° 23TL03011)

Sursis d'imposition et réduction de capital (CE, 1er juill. 2025, n°491706)

Plus-value en report et apport d'une entreprise individuelle (CE, 21 nov. 2025, n° 505354)

### III. Fiscalité des entreprises

Régime fiscal des associés de SEL (CE, 8 avr. 2025, n° 492154)

Intégration fiscale, amendement Charasse et LBO (CAA Paris 17 janv. 2025 n° 23PA05010 et CE, 28 oct. 2025, n°502486)

Dividende en nature (CAA Paris, 20 octobre 2025, n° 24PA00354)

Ordre d'imputation des déficits (CE 14 nov. 2025 n°493824)

### LA METHODE PEDAGOGIQUE

Présentation orale assurée par l'animateur sur chaque thème puis discussion avec les participants

Formation assurée par un professeur des universités avec 15 ans d'expérience dans l'enseignement et spécialisé en droit fiscal

Support écrit à disposition des participants comportant les principales dispositions à connaître au format Power point  
Références bibliographiques

## Qualification Intervenant(e)(s)

M REGIS VABRES  
(Professeur à l'université Jean Moulin Lyon III)  
Me JP BOURDEN  
Correspondant formation  
(Avocat Associé chez SOCOJUR)

JCC Partenaires - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 1175348147513032001

## Méthodes et modalités d'évaluation

Un court questionnaire est soumis aux stagiaires au début et à l'issue de la formation

## Modalités d'accessibilité handicap

Accueillir les personnes handicapées en formation sans discrimination ;  
Garantir l'égalité des droits et des chances des personnes handicapées, pour accéder à la formation et à la qualification, mais aussi pour leur permettre de valider leur parcours.

Art. D5211-2 et suivants du Code du Travail. Contact : Aurélia Séroussi 01.45.63.76.07 / a.benshlush@jccp-fr.com

### Durée

**7.00** Heures  
**1** Jour

### Effectif

De 1 à 20 Personnes

### Tarifs

Inter (Par Stagiaire) : **400.00 € HT**  
Intra (Par Jour) : **Nous consulter**

**Tarif Adhérent**  
**Inter**  
**400.00 € HT**



### Contactez-nous !

AURELIA BEN SHLUSH  
JURISTE COORDINATRICE RESEAU

Mail : [a.benshlush@jccp-fr.com](mailto:a.benshlush@jccp-fr.com)